

INSCRIPTION BASKET SAISON 2025 / 2026

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-dessous les modalités d'inscription pour la pratique du basket à Janzé.

<i>Année de Naissance</i>	<i>Catégorie</i>	<i>Adhésion 2025 / 2026</i>	<i>Caution équipement (*)</i>	<i>Caution permanence (**)</i>
≤ 2004	Séniors M	206 €	50 €	40 €
≤ 2007	Séniors F	206 €	50 €	40 €
2005 - 2007	U21 M	206 €	50 €	40 €
2008 - 2010	U18	197 €	50 €	40 €
2011 - 2012	U15	177 €	50 €	40 €
2013 - 2014	U13	177 €	50 €	40 €
2015 - 2016	U11	161 €	50 €	40 €
2017 - 2018	U9	161 €	50 €	
2019 - 2020	U7	144 €		
Loisir / Détente		120 €		
Basket Santé		170 €		
Dirigeant		0 €		
Familles avec au moins 3 licenciés « compétition » : réduction de 10 % sur les licences « compétition »				
Licence validée avant le début du stage de rentrée = stage offert				

(*) Le chèque de caution d'un montant de 50 € ne sera encaissé qu'en cas de non-restitution ou de détérioration de l'équipement à la fin de la saison.

(**) Le chèque de caution permanence d'un montant de 40 € ne sera pas encaissé en début d'année. Pour plus de précisions, reportez-vous à l'article n°6 de la charte de vie du club.

Les pièces « papier » des dossiers d'inscription sont à déposer dans la boîte aux lettres :

JANZÉ BASKET – VOLONTAIRES JANZÉENS

**(Locaux de l'entreprise BE VETS)
23, rue de Bel Air – 35150 JANZÉ**

. Réinscription d'un licencié 2025 – 2026 et **Nouvelle inscription**

1° - Complétez la demande de licence en ligne accessible avec le lien suivant :

<https://forms.gle/6ixBjbteyua2c1k48>

2° - Vous recevez un lien par mail qui vous renvoie vers le site FFBB

- Complétez le formulaire FFBB proposé
- Transmettez - nous les documents demandés (photo, certificat médical...) ATTENTION : certificat médical obligatoire sur document FFBB (modèle envoyé par mail)

3° - la Charte de Vie du club est à lire et à conserver. En vous inscrivant, vous l'acceptez.

4° - Pour TOUS les licenciés des **années 2017, 2015, 2013, 2011 et 2008 un surclassement est souhaité**

- Demande à faire sur le formulaire FFBB
- Certificat médical obligatoire sur document FFBB

. **Règlement de la licence**

Plusieurs possibilités pour le paiement de votre licence :

- **Par Carte Bancaire sur le site FFBB, via HELLO ASSO = le plus simple !**
- Par **chèque** libellé à l'ordre des « **Volontaires Janzéens – section basket** »
- Par **virement bancaire en indiquant les nom et prénom du licencié en motif**
 - o RIB Volontaires Janzéens – section basket = FR76 1558 9351 2900 1197 6804 406

Pour les inscriptions réalisées avant début septembre, nous proposons aux familles qui le désirent, un **règlement en 3 fois, avec encaissement en septembre / octobre / novembre.**

NB : modalité également possible pour les paiements en CB sur le site FFBB / HELLO ASSO

Familles avec au moins 3 licenciés « compétition » : réduction de 10 % sur les licences « compétition ».

ATTENTION : les chèques de caution sont à nous transmettre par courrier ou à nous déposer dans notre boîte à lettres. En fin de saison, ils seront détruits s'ils ne sont pas encaissés.

. **Chèque sport et coupons sport**

Ne pas déduire le montant des « chèques sport » et des « coupons sports » de votre licence : **vous réglez l'intégralité du montant de votre licence et vous nous transmettez le document de réduction.**

⇒ Nous vous rembourserons dès le versement du chèque ou du coupon sport

. **Mutations**

Les frais de mutation sont à la charge du licencié (tarif FFBB variable en fonction de la période de mutation et de la catégorie) => **50 % du montant est remboursé par le club à l'issue de la 2^{ème} saison au club.**

. **Basket Santé**

Les tarifs ont été légèrement réévalués cette année afin de garantir la qualité des séances encadrées par une enseignante en Activité Physique Adaptée (APA), diplômée et spécialisée en sport santé.

Cette prise en charge vise à adapter au mieux les contenus à chaque profil, à prévenir les blessures et à favoriser une pratique sécurisée et durable.

Merci d'avance et bien sportivement !

Bonne saison à tous !

Le bureau